

CONDITIONS GENERALES DE SERVICE ET D'UTILISATION DE LA PLATEFORME

Les présentes Conditions Générales de Services et d'Utilisation de la Plateforme (ci-après dénommées « CGSU») définissent :

- les Services proposés par PACIFICA dans le cadre du Stage de Conduite Préventive ;
- ainsi que les droits et obligations des Utilisateurs relatifs à l'utilisation de la Plateforme développée et exploitée par EUROP ASSISTANCE FRANCE.

Toute utilisation de la Plateforme suppose la consultation et l'acceptation des présentes CGSU.

La version actuellement en ligne de ces CGSU est la seule opposable pendant toute la durée du Service et d'utilisation du Site et ce, jusqu'à ce qu'une nouvelle version la remplace.
PACIFICA se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGSU.

Dans ce cas, les CGSU modifiées seront portées à la connaissance de l'Utilisateur à partir de la rubrique « Conditions générales de service et d'utilisation » de la Plateforme.
L'utilisation renouvelée à la Plateforme par l'Utilisateur vaudra acceptation des CGSU modifiées.

Les présentes CGSU sont soumises au droit français.

1. DEFINITIONS

Les termes listés ci-dessous utilisés dans les présentes CGSU et débutant par une majuscule s'entendront comme suit, indifféremment au singulier et au pluriel selon le contexte de leur emploi :

1.1. CGSU

Désigne les présentes Conditions générales de service et d'utilisation destinées à présenter les conditions d'accès et de déroulement du Stage de Conduite Préventive ainsi que les modalités d'accès et d'utilisation de la Plateforme par l'Utilisateur.

1.2. Contenu

Désigne l'ensemble des articles, photographies, illustrations, fiches, questionnaires, fonctionnalités et plus largement tout élément existant au sein de la Plateforme.

1.3. Compte Utilisateur

Désigne l'espace personnel de l'Utilisateur auquel celui-ci peut accéder après s'être authentifié sur la Plateforme.

1.4. EUROP ASSISTANCE FRANCE

Désigne EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 euros immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903 dont le siège social est situé 1, promenade de la Bonnette – 92230 GENNEVILLIERS.

1.5. Organisme(s) de Formation

Désigne l'organisme de formation à la Conduite qui dispensera le Stage de Conduite Préventive selon la formule choisie par l'Utilisateur (Stage de conduite sur piste ou Coaching conduite).

1.6. PACIFICA

Désigne PACIFICA, société anonyme au capital de 442 524 390 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 352 358 865, dont le siège social se situe 8/10 boulevard de Vaugirard - 75724 PARIS Cedex 15.

1.7. Plateforme

Désigne le site internet développé et exploité par EUROP ASSISTANCE FRANCE et l'ensemble des Services et Contenus qu'il met à la disposition des Utilisateurs, auquel ils peuvent accéder par l'URL suivante : conduite-preventive.lcl.fr propriété de LCL.

1.8. Services

Désigne les services mis à la disposition des Utilisateurs au sein de la Plateforme tels que décrits dans les CSU.

Les Services sont proposés aux Utilisateurs par PACIFICA et sont fournis :

- par EUROP ASSISTANCE FRANCE en ce qui concerne la planification des Stages de Conduite Préventive via la Plateforme ;
- par l'Organisme de Formation, en ce qui concerne l'exécution du Stage de Conduite Préventive.

1.9. Stage de Conduite Préventive

Désigne le Stage de conduite sur circuit ou le Coaching conduite proposé aux Utilisateurs par PACIFICA et dispensés par les Organismes de formation, sous leur responsabilité exclusive

1.10. Utilisateur

Désigne toute personne physique ayant souscrit un contrat d'assurance automobile « A4 » auprès de PACIFICA, éligible aux conditions pour suivre un Stage de Conduite Préventive (ci-après « Assuré Bénéficiaire »), qui utilise la Plateforme.

1.11 Participant

Assuré Bénéficiaire qui participe à un Stage de Conduite Préventive.

2. SERVICES

L'Offre de Stage de Conduite Préventive est réservée aux nouveaux Assurés Automobile du LCL répondant aux 3 conditions cumulatives suivantes :

- être âgé de moins de 31 ans au jour de la souscription du contrat d'assurance Automobile PACIFICA ;
- avoir moins de 2 ans de permis à la souscription du contrat d'assurance Automobile PACIFICA ;
- sans antécédents d'assurance.

2.1 Contenu des stages :

Deux formules sont proposées au choix de l'Utilisateur. Elles ne sont pas cumulables.

- Stage de conduite sur circuit

Les stages se présentent sous la forme d'une alternance d'ateliers théoriques et pratiques avec des simulations de conduite sur circuit. Les thèmes abordés sont : maîtrise des distances et vitesse, distances de sécurité, stationnement de sécurité, éviter les collisions avant et arrière, etc.

Ces stages se déroulent sur une journée, habituellement sur des créneaux de disponibilité des jeunes (majoritairement le week-end, ou lors des vacances scolaires) et sont dispensés par des Organismes de Formation à la conduite, sous la responsabilité exclusive de ces derniers. Les participants rassemblés par groupe seront encadrés par des formateurs diplômés. Les groupes seront constitués exclusivement de clients LCL autant que faire se peut. S'il apparaît que cette contrainte d'exclusivité ne permet pas, de façon structurelle, de constituer des sessions de formation avec un nombre suffisant de participants pour certaines zones géographiques, les groupes pourraient à certaines conditions être constitués d'autres participants. Le stage est effectué sur un véhicule de l'Organisme de Formation et dont il assure l'entière responsabilité en ce qui concerne notamment l'assurance automobile.

En cas de choix de la formule stage sur circuit, l'Utilisateur aura la possibilité de réserver un stage en fonction :

- du circuit choisi par l'Utilisateur ;
- de la localisation du circuit indiquée sur la plateforme ;
- des dates de stage disponibles indiquées sur la Plateforme.

L'Utilisateur aura la possibilité d'activer la fonctionnalité de géolocalisation de son terminal afin de se voir proposer les circuits disponibles à proximité de sa position géographique.

Suite au choix du circuit et du jour du stage de conduite par l'Utilisateur, ce dernier recevra une confirmation de sa réservation.

Si aucune date de stage ne convient à l'Utilisateur pour le circuit de son choix, l'utilisateur peut sélectionner ce circuit afin qu'une nouvelle date de disponibilité pour un stage sur ce circuit lui soit notifiée.

- Le Coaching conduite

Ce stage se compose :

- de l'évaluation des connaissances de l'Assuré Bénéficiaire, à partir d'un test accessible via un site internet dédié et mis à disposition par l'Organisme de Formation. Ce test porte notamment sur les aptitudes à conduire, les connaissances en matière de sécurité routière, les habitudes de conduite de l'Assuré Bénéficiaire et éventuellement de ses connaissances en matière d'éco conduite.
- d'une séance de coaching qui se traduit par une mise en situation de conduite de l'Assuré Bénéficiaire. La mise en situation consiste en une séance d'une heure. Elle alterne des phases d'observation de la conduite, d'exercices pratiques et de conduite commentée en circulation. Elle comprend également une phase d'accueil et de bilan personnalisé. Le programme de la séance présente un tronc commun pour tous les candidats, ainsi qu'une partie personnalisée élaborée en fonction des réponses au test de conduite et des observations faites par le formateur pendant la conduite d'évaluation. Les thèmes abordés dans ce stage sont identiques à ceux du stage sur piste de conduite. Le stage est effectué sur un véhicule de l'organisme de formation. Le formateur se rendra avec ce véhicule sur un lieu de rendez-vous convenu d'un commun accord avec l'Assuré Bénéficiaire.

En cas de choix de la formule stage coaching et suite à son inscription sur la Plateforme, l'Utilisateur recevra un SMS avec ses codes d'accès au site de Codes Rousseau.

2.2 Accès à la Convocation au stage sur circuit

Après validation du choix de la formule et des dates de réalisation du stage sur circuit sur la Plateforme, l'Utilisateur recevra une convocation au stage sur son adresse mail.

L'utilisateur peut également accéder à la convocation au stage via son compte Utilisateur sur la Plateforme.

2.3. Annulation de la réservation

L'Utilisateur a la possibilité d'annuler la réservation du stage via le Compte Utilisateur.

L'annulation d'un stage planifié est effectuée :

- directement sur la Plateforme pour les stages sur circuit et en cas de changement de formule avec un stage coaching planifié vers une formule circuit ;
- directement sur le site Codes-Rousseau.fr pour les stages coaching.

Une réservation d'un stage sur circuit ne peut être modifiée directement sur la plateforme. Le stage doit être annulé sur la plateforme pour ensuite être replanifié.

Une annulation jusqu'à deux jours avant la date de stage prévue ne génère pas d'avertissement.

Une annulation à J-1 avant la date de stage prévue génère un avertissement.

Une non-présentation au stage génère un avertissement.

Le stagiaire qui reçoit deux avertissements ne peut plus replanifier son stage et est informé de la perte de ses droits.

2.4 Durée de validité du Stage

L'admission au Stage de Conduite Préventive est valable pour une durée de dix (10) mois à compter de l'enrôlement du Participant. Passé ce délai, l'Assuré Bénéficiaire ne pourra plus choisir le Centre d'exécution dudit Stage.

A l'expiration de ce délai, si l'Assuré Bénéficiaire remplit encore les conditions d'éligibilité, il a la possibilité de faire une nouvelle demande d'enrôlement au Stage de conduite Préventive sur demande expresse adressée à PACIFICA

En revanche, s'il ne remplit plus les conditions d'éligibilité, la perte de ses droits est définitive et il ne peut plus s'inscrire à un nouveau Stage de Conduite Préventive.

2.5 Perte du droit au Stage

L'Assuré Bénéficiaire perd son droit au Stage de Conduite Préventive :

- S'il ne remplit plus les conditions d'éligibilité au Stage ;
- S'il reçoit deux avertissements dans les conditions prévues à l'article 2.3 ci-dessus

En outre, le droit au Stage de Conduite Préventive ou à certains services, pourra être supprimé sans préavis et sans devoir, de ce fait, à l'Utilisateur, d'indemnités de quelque nature que ce soit, en cas de violation par l'Utilisateur des stipulations des présentes CGSU, et ce, nonobstant les dommages et les intérêts qui pourraient être demandés par PACIFICA

2.6 Obligations du Participant au Stage de Conduite Préventive

L'Assuré Bénéficiaire est tenu de se conformer aux conditions d'accès et modalité d'organisation du Stage de Conduite Préventive telles que décrites dans les présentes CGSU et notamment :

- S'assurer qu'il remplit bien les conditions d'éligibilité au Stage ;
- Planifier son Stage dans les dix mois suivant son enrôlement ;
- Respecter les modalités de réservation du Stage telles que décrites ci-dessous aux articles 2 et 3 ci-dessous ;
- Respecter les formules de Stage et les créneaux qu'il a lui-même choisis.

En outre, le Participant est tenu :

- de respecter les instructions et consignes prescrites par l'Organisme de Formation.

2.7 Responsabilité du Participant

L'Assuré Bénéficiaire engage sa responsabilité en raison du non-respect des dispositions des présentes CGSU et des Conditions Générale de la prestation de stage des Organismes de Formation, entraînant un préjudice.

En outre, chaque Participant demeure seul responsable des dommages causés aux tiers et notamment aux Organismes de Formation à l'occasion de sa participation au Stage de Conduite Préventive, sans que la responsabilité de PACIFICA et d'EUROP ASSISTANCE FRANCE puissent être recherchées.

2.8 Responsabilité de PACIFICAPACIFICA ne sera pas tenue responsable de tout dommage lié à une inexécution, une mauvaise exécution ou retard dans l'exécution des Stages de Conduite Préventive par les Organismes de Formation.

PACIFICA fera ses meilleurs efforts pour informer préalablement l'Utilisateur de l'indisponibilité d'avoir accès au service stage de conduite préventive.

Par ailleurs, PACIFICA se réserve le droit de modifier les modalités d'organisation du stage de conduite préventive.

En outre, PACIFICA pourra suspendre de plein droit et sans préavis l'accès au stage de conduite préventive en cas de violation grave et renouvelée par l'Utilisateur des obligations légales et/ou contractuelles, en cas d'utilisation non personnelle et/ou commerciale des outils du stage, ou en cas de demande des autorités compétentes.

2.8 Formulaire de contact

L'Utilisateur a la possibilité de contacter EUROP ASSISTANCE FRANCE au moyen d'un formulaire de contact disponible sur la plateforme via le lien « Besoin d'aide ».

2.9 Médiateur de l'assurance

Après épuisement des procédures internes, et si votre désaccord persiste, vous pouvez demander l'avis d'un médiateur indépendant en vous adressant à :

La Médiation de L'Assurance

TSA 50110

75441 Paris Cedex 09

ou via le site internet www.mediation-assurance.org

La Charte de Médiation de l'Assurance est consultable sur son site Internet.

3. UTILISATION DE LA PLATEFORME PAR L'UTILISTATEUR

Le site internet dont l'URL est la suivante conduite-preventive.lcl.fr (ci-après dénommé le « Site ») ainsi que ses contenus et services (ci-après ensemble dénommés la « Plateforme »), est publié par EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 euros dont le siège social est situé 1, promenade de la Bonnette – 92230 Gennevilliers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903.

EUROP ASSISTANCE FRANCE met à la disposition des Utilisateurs, un éventail de services relatifs à la planification des Stages de Conduite Préventive via la Plateforme.

Les Services sont proposés par PACIFICA, société anonyme au capital de 442 524 390 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 352 358 865, dont le siège social se situe 8/10 boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15.

Les droits de propriétés intellectuelles relatifs à la Plateforme sont détenues par EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 euros dont le siège social est situé 1, promenade de la Bonnette – 92230 Gennevilliers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903.

Le nom de domaine du stage de conduite préventive conduite-preventive.lcl.fr est la propriété exclusive du Groupe CREDIT AGRICOLE SA

3.1 Procédure d'activation du compte Utilisateur

L'accès à la Plateforme est soumis à l'activation préalable du compte de l'Utilisateur effectuée via le renseignement d'un code à 6 chiffres adressé à l'Utilisateur par SMS sur le numéro de téléphone portable qu'il aura renseigné lors de la souscription de son contrat d'assurance automobile « A4 ».

Le code à 6 chiffres adressé par SMS à l'Utilisateur est valable 24 heures.

Après renseignement du code à 6 chiffres, l'Utilisateur devra accepter les CGSU.

L'acceptation des CGSU par l'Utilisateur se manifeste lors de l'activation de son compte Utilisateur, avant la création de son mot de passe.

Il devra ensuite cocher les cases manifestant sa prise de connaissance et son acceptation des conditions générales de service et d'utilisation et de la charte de confidentialité ainsi que son consentement à la collecte et au traitement de ses données à caractère personnel.

Lors de l'activation de son compte Utilisateur, l'Utilisateur aura l'obligation de définir son mot de passe afin de créer son compte.

Lors de la création de son mot de passe, l'Utilisateur devra confirmer ou renseigner :

- son numéro de téléphone ;

- son adresse email (utilisée lors de l'envoi de la convocation de stage) ;
- saisir et confirmer un mot de passe conforme aux critères de sécurités indiquées sur la Plateforme ;

Une fois connecté au compte, l'Utilisateur pourra modifier son mot de passe.

3.2 Acceptation et modifications des CGSU

L'accès et l'utilisation de la Plateforme par l'Utilisateur impliquent la connaissance, l'acceptation sans réserve et le respect par ce dernier des présentes CGSU.

Un accès permanent aux CGSU est disponible à partir de la rubrique « Conditions générales de service d'utilisation » qui se trouve sur la page d'accueil de la Plateforme, ainsi que sur chacune des pages suivantes.

EUROP ASSISTANCE FRANCE se réserve le droit de modifier à tout moment les termes des CGSU communiquées relatives à la Plateforme après accord de PACIFICA

Dans ce cas, les CGSU modifiées seront portées à la connaissance de l'Utilisateur à partir de la rubrique « Conditions générales de service et d'utilisation » de la Plateforme.

L'utilisation renouvelée à la Plateforme par l'Utilisateur vaudra acceptation des CGSU modifiées.

3.3 Accès et Sécurité

Après activation de son compte, l'Utilisateur bénéficie d'un droit d'accès à la Plateforme selon les modalités décrites ci-après. Le droit d'accès à la Plateforme est personnel, incessible et temporaire.

L'identifiant et le mot de passe sont strictement personnels et doivent rester confidentiels, l'Utilisateur s'engage en conséquence à ne pas les divulguer. Leur usage ne peut être en aucun cas cédé ou prêté à un tiers, à quelque titre que ce soit.

L'Utilisateur est responsable de leur conservation et devra prendre toute mesure utile pour que son identifiant et son mot de passe ne soient pas connus ni utilisés par des tiers.

EUROP ASSISTANCE FRANCE est déchargée de toute responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse des codes d'accès.

En outre, l'Utilisateur s'engage à ne pas divulguer et à ne pas s'approprier les identifiants et mots de passe d'un autre Utilisateur.

3.4 Perte ou oubli du mot de passe

En cas de perte ou d'oubli du mot de passe, pour quelque raison que ce soit, la responsabilité d'EUROP ASSISTANCE FRANCE ne pourra être engagée.

L'Utilisateur aura la possibilité de demander la réédition du mot de passe en cliquant sur « *Mot de passe oublié* » sur la page d'accueil afin que le mot de passe soit renvoyé à l'adresse mail communiquée par l'Utilisateur lors de sa création de compte. Le lien de modification du mot de passe aura une durée de validité de 24 heures.

L'Utilisateur reconnaît que l'utilisation frauduleuse des identifiants pour accéder aux Services peut causer un préjudice et entraîner des poursuites.

3.5 Règles d'utilisation de la Plateforme

L'Utilisateur s'engage à utiliser les Services proposés par la Plateforme de façon loyale et honnête, conformément à leurs objectifs et leurs rôles et dans le respect de la législation et de la plus stricte confidentialité, conformément aux présentes CGSU.

En particulier l'Utilisateur s'interdit de :

- télécharger, renseigner ou publier d'une quelconque façon sur la Plateforme, des informations ou documents incomplets, faux, inexacts, offensants, illégaux ou de nature à porter atteinte aux droits, nuire ou menacer la sécurité de toute personne. L'Utilisateur est seul responsable des informations, documents et contenus qu'il communique par l'intermédiaire de la Plateforme et il garantit la véracité de ses informations et contenus dont il veille à maintenir l'actualisation ;

- partager avec un tiers les identifiants et mot de passe ;
- obtenir ou tenter d'obtenir des données de tiers sur le Site ;
- obtenir d'autres Utilisateurs des mots de passe ou des données personnelles d'identification ;
- tenter d'interférer avec le Service fourni à tout Utilisateur, hébergeur ou réseau, au moyen notamment d'un téléchargement de virus informatique, d'une surcharge, « spamming », etc.

Si les données consultées ne sont pas celles de l'Utilisateur ou si elles contiennent une erreur, que l'Utilisateur ne peut pas rectifier lui-même, l'Utilisateur s'engage à en informer immédiatement EUROP ASSISTANCE FRANCE par courrier électronique en contactant l'administrateur à l'adresse suivante : protectiondesdonnees@europ-assistance.fr

EUROP ASSISTANCE FRANCE ne pourra être tenue pour responsable des préjudices que causerait l'Utilisateur en utilisant des informations issues de cet espace sécurisé à d'autres fins que celles auxquelles elles sont destinées.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que le respect des présentes CGSU constitue une condition substantielle au maintien du droit d'accès.

3.6 Suppression du Compte Utilisateur

3.6.1 Suppression du Compte Utilisateur par l'Utilisateur

L'Utilisateur pourra supprimer son Compte Utilisateur via le lien « Supprimer mon compte » figurant sur l'Espace Utilisateur.

Il devra valider la suppression de son Espace Utilisateur.

3.6.2 Suppression du Compte Utilisateur par EUROP ASSISTANCE FRANCE

L'Utilisateur reconnaît et accepte que le respect des présentes CGSU soit une condition substantielle au maintien de son accès à la Plateforme.

EUROP ASSISTANCE FRANCE pourra supprimer l'accès à la Plateforme ou à certaines fonctionnalités de la Plateforme, sans préavis et sans devoir, de ce fait, à l'Utilisateur d'indemnité de quelque nature que ce soit, en cas de violation par l'Utilisateur des dispositions des présentes CGSU rendant impossible le maintien de l'accès à la Plateforme, et ce, nonobstant les dommages et intérêts qui pourraient être demandés par EUROP ASSISTANCE FRANCE.

3.6.3 Conséquences de la suppression du Compte Utilisateur

L'Utilisateur reconnaît qu'il ne détient aucun droit de propriété sur son Compte Utilisateur.

Lorsque le Compte Utilisateur est supprimé par EUROP ASSISTANCE FRANCE dans les conditions définies aux présentes, toutes les informations de l'Utilisateur, y compris les documents pourront être supprimés du Site. Il appartient donc à l'Utilisateur de conserver une copie de ses documents.

Des données peuvent toutefois subsister pour une certaine période en raison du délai de traitement nécessaire à leur suppression. Il est précisé que EUROP ASSISTANCE FRANCE peut être amenée à conserver des copies sauvegardées des informations personnelles des Utilisateurs afin de se conformer à ses obligations légales.

4. MODALITES DE MISE EN OEUVRE DES SERVICES DE PLANIFICATIONS DE STAGES ACCESSIBLES DEPUIS LA PLATEFORME

Il est précisé que les Services relatifs à la planification de Stages de Conduite Préventif fournis via la Plateforme sont exclusivement destinés aux Utilisateurs.

L'Utilisateur s'engage à communiquer des informations exactes sur la Plateforme.

Pour le fonctionnement des Services de la Plateforme, il est impératif que les champs obligatoires soient correctement complétés par l'Utilisateur.

En effet, ces informations sont nécessaires à l'exécution des engagements qu'EUROP ASSISTANCE FRANCE prend à l'égard de l'Utilisateur quant à la planification de Stages de Conduite Préventive.

A défaut de réponse aux renseignements demandés, EUROP ASSISTANCE FRANCE sera dans l'impossibilité de fournir les Services de la Plateforme.

L'Utilisateur s'engage à mettre à jour ses coordonnées en ligne sur la Plateforme, immédiatement, si d'éventuels changements surviennent au cours de l'exécution des Services.

EUROP ASSISTANCE FRANCE ne saura être tenue responsable dans le cas où elle n'aurait pas été avisée d'un changement de situation de l'Utilisateur.

5. DESCRIPTION DES FONCTIONNALITES DE LA PLATEFORME ET INTEROPERABILITE

5.1. Fonctionnalités :

Langue :

Site internet et instructions en français.

Type d'accès :

Site internet en ligne pouvant se connecter au réseau internet pour l'envoi et la réception des données.

Conditions d'accès :

Accès via un Espace utilisateur personnel et nominatif exclusivement destiné à l'Utilisateur.

Traçabilité des données :

Les données à caractère personnel sont destinées à PACIFICA en sa qualité de responsable de traitement, ainsi qu'à ses sous-traitants.

Connexion internet :

Vitesse de téléchargement d'au moins 1 Mbps requise pour des performances optimales

5.2. Interopérabilité :

Matériel & logiciel :

Microsoft Edge, dernière version stable

Chrome dernière version stable,

Firefox dernière version stable,

Safari MacOS dernière version stable,

Safari Mobile iOS 7.x et plus,

Android 5.x et plus.

6. MISE EN GARDE/CONTRAINTE TECHNIQUES

L'Utilisateur est informé des contraintes et limites du réseau Internet, tout particulièrement en termes de :

- transmission des données et d'atteintes possibles aux données ;
- continuité non garantie dans l'accès à la Plateforme ou aux différents services offerts par la Plateforme ;
- contraintes techniques qui ne sont pas sous le contrôle et la responsabilité d'EUROP ASSISTANCE FRANCE .

En aucun cas, EUROP ASSISTANCE FRANCE ne saurait être tenue responsable de ces risques et de leurs conséquences, préjudiciables, quelle qu'en soit l'étendue, pour l'Utilisateur.

Il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données, logiciels et matériels de la contamination par des virus ou autres formes d'attaques circulant éventuellement à travers la Plateforme.

L'Utilisateur ne saurait se prévaloir d'aucune difficulté d'accès à la Plateforme pour accéder à l'information ou aux Services en fraude des présentes CGSU.

Des liens peuvent renvoyer vers d'autres applications, sites internet ou autres réseaux sociaux ou Services fournis par des sociétés tierces à EUROP ASSISTANCE FRANCE . La responsabilité d' EUROP ASSISTANCE FRANCE ne saurait être engagée dans le cas où le contenu desdits autres applications, sites internet ou réseaux sociaux ou services contreviendrait aux droits de tiers et à toutes dispositions légales ou réglementaires en vigueur. Ces autres applications, sites internet ou autres réseaux sociaux ou services sont fournis sous la responsabilité exclusive des sociétés qui les éditent, ce que reconnaît et accepte expressément l'Utilisateur.

L'Utilisateur est informé du défaut de fiabilité du réseau Internet, tout spécialement en termes de sécurité relative dans la transmission des données, de continuité non garantie dans l'accès à la Plateforme, de performances non garanties en termes de volume et de rapidité de transmission des données et de propagation de virus.

A ce titre, EUROP ASSISTANCE FRANCE ne pourra être tenue pour responsable des dommages résultant de virus quelle qu'en soit la forme, de bug(s), voire de tout programme ou d'application qui serait incompatible avec l'infrastructure utilisée par l'Utilisateur, ni des dommages subis par l'Utilisateur par le fait d'une panne, interruption maintenance, problème technique, coupure du réseau téléphonique ou des réseaux de télécommunications, surcharge, négligence ou faute de tiers ou de l'Utilisateur ou d'une incompatibilité de la configuration de l'ordinateur de l'Utilisateur.

L'Utilisateur est responsable de la mise en œuvre au sein de son ordinateur d'une solution et des mesures de sécurité de nature à prévenir la propagation de virus.

Il appartient à l'Utilisateur de vérifier l'adéquation des Services et contenus proposés via la Plateforme à ses besoins. L'Utilisateur est seul responsable de toute décision de quelque nature qu'elle soit, prise à partir d'une information fournie au sein des Contenus ou les Services proposés via la Plateforme.

7. RESPONSABILITES

7.1 Responsabilité de l'Utilisateur

L'Utilisateur demeure pleinement et personnellement responsable de l'utilisation de la Plateforme dans les conditions de droit commun.

Il appartient à l'Utilisateur :

- de garder strictement confidentiels ses mots de passe et identifiants et ne pas les dévoiler à des tiers, et, de manière générale, à un tiers quelconque quelles que soient ses qualités et activités professionnelles ;
- de respecter la gestion des accès, en particulier, ne pas utiliser les mots de passe et identifiant d'un autre Utilisateur, ni chercher à connaître ces informations ;
- d'avertir EUROP ASSISTANCE FRANCE de tout dysfonctionnement technique constaté et de toute anomalie découverte, telle que les intrusions ;
- d'utiliser la Plateforme dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que dans le respect des stipulations des présentes CGSU.

7.2 Responsabilité d'EUROP ASSISTANCE FRANCE

EUROP ASSISTANCE FRANCE fait bénéficier l'Utilisateur d'un accès aux à la Plateforme, dès lors qu'il remplit les conditions décrites dans les présentes CGSU.

EUROP ASSISTANCE FRANCE est tenue à une obligation de moyens au titre de la mise en œuvre de la Plateforme.

La Plateforme est utilisée sous les seules responsabilités, contrôles et direction de l'Utilisateur.

EUROP ASSISTANCE FRANCE ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de tous préjudices directs et indirects, quel qu'ils soient, issus de l'utilisation par l'Utilisateur de la Plateforme et des Services à quelque titre et en quelques circonstances que ce soit.

A ce titre, l'Utilisateur s'engage à valider l'adéquation de la Plateforme et des Services à ses besoins, et à utiliser la Plateforme et les Services dans des conditions normales et conformément à sa destination.

EUROP ASSISTANCE FRANCE n'est en aucun cas responsable de la qualité, de l'actualité, de l'exhaustivité et de la véracité des données saisies par l'Utilisateur, sous ses seules responsabilités, contrôles et direction.

EN AUCUN CAS, EUROP ASSISTANCE FRANCE N'EFFECTUE DE VERIFICATION OU DE CONTROLE DE COHERENCE OU DE PERTINENCE DES DONNEES SAISIES PAR L'UTILISATEUR AU SEIN DE LA PLATEFORME LORS DE SON UTILISATION DES SERVICES.

L'Utilisateur est en conséquence informé que EUROP ASSISTANCE FRANCE ne sera pas responsable des dommages résultant de :

- l'utilisation faite par l'Utilisateur des Contenus mis à sa disposition au sein de la Plateforme et par le biais des Services et notamment de l'interprétation qu'en fera l'Utilisateur et des conséquences de leur utilisation ;
- la divulgation par l'Utilisateur à des tiers de son identifiant et/ou de son mot de passe ;

- de l'utilisation par l'Utilisateur des mots de passe et code d'un autre Utilisateur ;
- l'enregistrement par l'Utilisateur d'informations incomplètes, erronées ;

EUROP ASSISTANCE FRANCE ne sera pas tenu responsable de tout dommage lié à une inexécution, une mauvaise exécution ou retard dans l'exécution des Stages de Conduite Préventive par les Organismes de Formation.

EUROP ASSISTANCE FRANCE fera ses meilleurs efforts pour informer préalablement l'Utilisateur de l'indisponibilité de la Plateforme et de la durée prévisible de cette indisponibilité.

Par ailleurs, EUROP ASSISTANCE FRANCE se réserve le droit de modifier les modalités et fonctionnalités de la Plateforme avec l'accord de PACIFICA

En outre, EUROP ASSISTANCE FRANCE pourra suspendre de plein droit et sans préavis la Plateforme, en cas de violation grave et renouvelée par l'Utilisateur des obligations légales et/ou contractuelles, en cas d'utilisation non personnelle et/ou commerciale de la Plateforme, ou en cas de demande des autorités compétentes.

8. LIMITES DE RESPONSABILITE CONCERNANT LA PLATEFORME

Les informations communiquées dans la Plateforme sont fournies à titre général et documentaire. EUROP ASSISTANCE FRANCE décline toute responsabilité quant à l'utilisation, l'interprétation qui pourrait être faite des informations publiées dans la Plateforme et leurs éventuelles conséquences.

Il est précisé que EUROP ASSISTANCE FRANCE ne pourra être tenue pour responsable des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, résultant de l'utilisation de la Plateforme ou de l'impossibilité d'y accéder, ou d'un mauvais fonctionnement, d'une interruption, d'un virus, ou encore d'un problème de connexion ou de système, faits de tiers, cas de force majeure ou cas fortuits, empêchant l'accès au site ou à l'une de ses fonctionnalités.

L'exécution des présentes CGSU sera suspendue tant que durera le cas de force majeure et les délais d'exécution du Service seront prolongés d'autant. EUROP ASSISTANCE FRANCE s'efforcera dans la mesure du possible de faire cesser le cas de force majeure ou de trouver une solution lui permettant d'exécuter ses obligations contractuelles malgré le cas de force majeure.

Le matériel de connexion à la Plateforme utilisé par l'Utilisateur demeure sous son entière responsabilité.

Il doit prendre toutes les mesures appropriées pour protéger son matériel et ses propres données notamment en cas d'attaques virales par internet. Il est par ailleurs le seul responsable des sites et données qu'il consulte.

EUROP ASSISTANCE FRANCE ne pourra être tenue responsable en cas de poursuites judiciaires à l'encontre de l'Utilisateur :

- du fait de l'usage de la Plateforme ou de tout service accessible via internet ;
- du fait du non-respect des présentes CGSU.

EUROP ASSISTANCE FRANCE n'est pas responsable des dommages causés par l'Utilisateur à des tiers et/ou à leur équipement du fait de la connexion ou de l'utilisation de la Plateforme.

En outre, EUROP ASSISTANCE FRANCE n'est pas responsable de l'exécution des Stages de Conduite Préventive qui sont fournis par les Organismes de Formation, sous leur responsabilité exclusive.

9. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

9.1 Contenus et Services du Stage de conduite préventive

L'ensemble des éléments relatifs au Stage de conduite préventive (URL, nom de domaine, l'Offre de stage conduite préventive, études, dossiers, données, documents, informations, etc.) mis à disposition par PACIFICA et accessibles au Participant dans le cadre du Stage de conduite préventive demeurent la propriété exclusive de PACIFICA et/ou des entités du Groupe Crédit Agricole SA et sont, à ce titre, protégés par des droits de propriété intellectuelle, détenus ou revendiqués par le Groupe Crédit Agricole SA ou ses entités liées ou affiliés.

9.2 Contenus et Services de la Plateforme

L'ensemble des Contenus et Services accessibles par le biais de la Plateforme sont protégés par des droits de propriété intellectuelle, détenus ou revendiqués par EUROP ASSISTANCE FRANCE qui a conféré une licence exclusive à PACIFICA pour l'exploitation de ces droits, sous réserve des droits appartenant à PACIFICA ou aux entités du Groupe Crédit Agricole SA

Ces Services et Contenus sont exclusivement destinés à l'information et l'usage personnels de l'Utilisateur qui dispose d'un droit d'usage privé, non collectif et non exclusif.

Sauf autorisation expresse et préalable d'EUROP ASSISTANCE ou du Groupe Crédit Agricole SA, sont interdites toutes reproductions, représentations et utilisations par l'Utilisateur autres que celles visées ci-dessus et notamment :

- toute adaptation, mise à disposition du public à sa demande ou non, distribution, rediffusion sous quelque forme que ce soit, mise en réseau, communication publique, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie des œuvres, prestations, marques et tous éléments protégés ou susceptibles de protection par le droit de la propriété intellectuelle reproduits au sein de la Plateforme et des Services ;
- tout lien, accès, modification, ajout, suppression qui porte sur le système de traitement automatisé de l'édition en ligne et modifie les conditions de publication ou la politique éditoriale.

Tout manquement de l'Utilisateur à ces obligations constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

9.3 Bases de données

Conformément aux dispositions relatives à la protection des bases de données EUROP ASSISTANCE FRANCE est productrice et propriétaire ou cessionnaire de tout ou partie des bases de données composant la Plateforme.

En accédant à la présente Plateforme, l'Utilisateur reconnaît que les données la composant sont légalement protégées ; il lui est interdit notamment d'extraire, réutiliser, stocker, reproduire, représenter ou conserver, directement ou indirectement, sur un support quelconque, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, tout ou partie qualitativement ou quantitativement substantielle, du contenu des bases de données figurant au sein de la Plateforme à laquelle il accède ainsi que d'en faire l'extraction ou la réutilisation répétée et systématique de parties qualitativement et quantitativement non substantielles lorsque ces opérations excèdent manifestement les conditions normales.

10. MARQUES ET SIGNES DISTINCTIFS

Sauf précision contraire, toutes les marques utilisées au sein de la Plateforme sont la propriété du Group Crédit Agricole SA.

Sauf autorisation expresse et préalable du Groupe Crédit Agricole SA et/ou de ses partenaires, tout usage de cette marque ainsi que toutes autres marques, figuratives ou non, visualisées appartenant au Groupe Crédit Agricole SA ou à des tiers expose l'Utilisateur à des poursuites judiciaires.

11. COOKIES

Les informations relatives aux cookies utilisés au sein de la Plateforme sont précisées dans la Charte de confidentialité.

12. LIENS HYPERTEXTES

La mise en place par l'Utilisateur de tous liens hypertextes vers tout ou partie du site est soumis à l'accord exprès et préalable d'EUROP ASSISTANCE France et du Groupe CREDIT AGRICOLE SA.

Dans tous les cas, tout lien qui pourrait exister sans l'accord d'EUROP ASSISTANCE France et du groupe CREDIT AGRICOLE SA, celui-ci devra être retiré sur simple demande d'EUROP ASSISTANCE FRANCE et du Groupe CREDIT AGRICOLE SA

Toute information accessible via un lien vers d'autres sites n'est pas sous le contrôle d'EUROP ASSISTANCE FRANCE qui décline toute responsabilité quant à leur contenu.

13. CONVENTION DE PREUVE

EUROP ASSISTANCE FRANCE, PACIFICA et l'Utilisateur acceptent qu'en cas de litige, soient admissibles en tant que preuves devant les tribunaux :

- les codes d'accès utilisés dans le cadre de la Plateforme ainsi que des signatures et procédés d'Identification qu'ils expriment ;
- les données de connexion relatives à des actions effectuées à partir de la Plateforme par l'Utilisateur ;
- tout ou partie des informations issu du Compte de l'Utilisateur qui lui sont présumés imputables ;
- les dates certifiées électroniquement de tout Contenu ;
- les Contenus, les courriers électroniques, les accusés de réception échangés et de manière générale toute information ou donnée en relation avec l'utilisation du Site ;
- l'identité numérique vérifiée de l'Utilisateur.

14. TOLERANCE

La renonciation de l'une des parties à se prévaloir de ses droits à l'occasion d'une violation quelconque des stipulations des présentes par l'autre partie ne saurait être interprétée comme une renonciation définitive à se prévaloir de ses droits ultérieurement.

15. DIVISIBILITE DE L'ACCORD

Dans l'hypothèse où l'une quelconque des stipulations des présentes CGSU serait considérée nulle et sans effet, de quelque façon et pour quelque motif que ce soit, elle serait réputée non écrite et n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations.

16. LITIGES – SOLUTION AMIABLE

L'Utilisateur peut s'adresser pour toute réclamation relative à la Plateforme à l'interlocuteur dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Europ Assistance France
Service Qualité - Réclamation
1, promenade de la Bonnette
92 230 Gennevilliers cedex.

En cas de litige et faisant suite à une réponse jugée insatisfaisante par l'utilisateur, celui-ci pourra adresser une réclamation à :

Service Consommateurs
PACIFICA
8-10 boulevard de Vaugirard
75724 PARIS Cedex 15